



Sans examen



Avec examen



Pas d'admission possible

**Conditions d'admission au degré secondaire II (année scolaire 2021-2022)**

VALAIS francophone				
Élèves de 11 <sup>e</sup> année écoles publiques	Conditions	Admission en 1 <sup>re</sup> année du degré sec. II <sup>(1)</sup>		
		Maturité gymnasiale	École de culture générale	Formation professionnelle
4 niveaux 1	3 niveaux 1 avec une note $\geq 4$			
	Accès après la 10 <sup>e</sup> : 3 niveaux 1 avec une note $\geq 4.5$ et 1 niveau 1 avec une note $\geq 4$ ainsi qu'une moyenne générale $\geq 4.5$ .			
3 niveaux 1 et 1 niveau 2	2 niveaux 1 avec une note $\geq 4$ 1 niveaux 2 avec une note $\geq 5$			
	2 niveaux 1 avec une note $\geq 4$ 1 niveaux 2 avec une note $\geq 4.5$			
2 niveaux 1 et 2 niveaux 2	1 niveaux 1 avec une note $\geq 4$ et 1 niveau 2 avec une note $\geq 5$ et 1 niveau 2 avec une note $\geq 4.5$			
1 niveau 1 et 3 niveaux 2	1 niveau 1 avec une note $\geq 4$ et 2 niveaux 2 avec une note $\geq 5$ 1 niveaux 2 avec une note $\geq 4.5$			
4 niveaux 2	3 niveaux 2 avec une note $\geq 5$ 1 niveaux 2 avec une note $\geq 4.5$			

**Note :**

(1) Les élèves ne remplissant pas les conditions d'admission pour l'accès au lycée-collège, à l'école de commerce ou à l'école de culture générale peuvent se présenter à un examen complémentaire dans une seule discipline.

**Source :** Documents cantonaux officiels.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).